

# LA CULTURE

**En philosophie**, le mot culture désigne ce qui est différent de la nature, c'est-à-dire ce qui est de l'ordre de l'acquis et non de l'inné. La culture a longtemps été considérée comme un trait caractéristique de l'humanité, qui la distinguait des animaux. Mais des travaux récents en éthologie et en primatologie ont montré l'existence de cultures animales.

**En sociologie**, la culture est définie comme "ce qui est commun à un groupe d'individus et comme ce qui le "soude". Ainsi, pour une institution internationale comme l'UNESCO : « *Dans son sens le plus large, la culture peut aujourd'hui être considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances.* »<sup>[1]</sup> Ce "réservoir commun" évolue dans le temps par et dans les formes des échanges. Il se constitue en manières distinctes d'être, de penser, d'agir et de communiquer.

Par abus de langage, on utilise souvent le mot "culture" pour désigner presque exclusivement l'offre de pratiques culturelles dans les sociétés marchandes, et en particulier dans le domaine des arts et des lettres.

## Définitions

La culture humaine est, selon le sociologue québécois Guy Rocher, "un ensemble lié de manières de penser, de sentir et d'agir plus ou moins formalisées qui, étant apprises et partagées par une pluralité de personnes, servent, d'une manière à la fois objective et symbolique, à constituer ces personnes en une collectivité particulière et distincte." (Guy Rocher, 1969, 88).

### Étymologie

L'étymologie du mot **culture**, du mot latin *colere* (« habiter », « cultiver », ou « honorer ») suggère que la culture se réfère, en général, à l'activité humaine. Ce mot prend des significations notablement différentes, voire contradictoires, selon ses utilisations.

Le terme (latin *cultura*) suggère l'action de cultiver, dans le domaine de l'agriculture en particulier : cultiver des fleurs... Le terme de culture est également employé en éthologie. Cicéron fut le premier à appliquer le mot *cultura* à l'être humain : *Un champ si fertile soit-il ne peut être productif sans culture, et c'est la même chose pour l'humain sans enseignement.* (Tusculanes, II, 13).

Dans l'Histoire, l'emploi du mot s'est progressivement élargi aux êtres humains. Le terme culte, d'étymologie voisine (latin *cultus*), est employé pour désigner l'hommage rendu à une divinité.

### Pluralité de définitions

Différentes définitions du mot **culture** reflètent les théories diverses pour comprendre ou évaluer l'activité humaine. En 1952, Alfred Kroeber et Clyde Kluckhohn ont rédigé une liste de plus de 200 définitions différentes du mot *culture* dans leur livre .

La définition que peuvent en faire les gouvernements lorsqu'ils fixent sa mission au Ministère de la Culture diffère de celle que l'on en donne dans les sciences humaines ou de celle qui correspond à la **culture** générale de chacun d'entre nous.

Il existe de puissants enjeux politiques et économiques pour définir et encadrer la culture. Lorsque les entrepreneurs tentent de faire valider la notion de "culture d'entreprise" ou les ingénieurs celle de "culture technique", ils contribuent à étendre l'amplitude des significations mais au prix d'en diluer certaines caractéristiques spécifiques, comme l'opposition plus traditionnelle entre des styles plus spontanés, artistiques, religieux, fondés, comme le disait Hegel, sur le "sentiment" et des types d'actions davantage fondés sur le calcul, la cognition, la règle. Bien que fréquemment les deux mondes s'entrecroisent, doit-on pour autant les confondre, contribuant alors à privilégier une conception totalisante de la culture ?

Le mot **culture** est parfois employé dans un sens restreint pour désigner l'industrie des "biens culturels", c'est-à-dire les entreprises et activités de production, de distribution et de gestion de droits d'exploitation de spectacles et de contenus audio-visuels reproductibles. Ce secteur, sous l'effet du développement des technologies de l'information et de la communication, est en pleine transformation et son avenir fait l'objet de controverses politiques tendues.

Selon Geert Hofstede : la culture est une programmation mentale collective propre à un groupe d'individus.

De manière plus spécifique, en éthologie, la culture animale désigne tout comportement, habitude, savoir, système de sens (en anthropologie) appris par un individu biologique, transmis socialement et non par héritage génétique de l'espèce à laquelle appartient cet individu. La **culture** se définit en ce sens comme un ensemble de connaissances transmis par des systèmes de croyance, par le raisonnement ou l'expérimentation, qui la développent au sein du comportement humain en relation avec la nature et le monde environnant. Elle comprend ainsi tout ce qui est considéré comme *acquisition de l'espèce*, indépendamment de son héritage instinctif, considéré comme naturel et inné. Ce mot reçoit alors des définitions différentes selon le contexte auquel on se réfère.

Mais la culture n'est pas réductible à son acception scientifique, car, comme l'indique la définition de l'UNESCO, elle concerne les valeurs à travers lesquelles nous choisissons aussi notre rapport à la science. En ce sens, elle relève davantage de la communauté politique des êtres humains que de "l'espèce" comme objet de science.

### **Culture individuelle et culture collective**

En **langue française**, le mot **culture** désigne tout d'abord l'ensemble des connaissances générales d'un *individu*. C'est la seule définition qu'en donne en 1862 le *Dictionnaire national* de Bescherelle. Les connaissances scientifiques y sont présentées comme élément de premier plan. C'est ce que nous appelons aujourd'hui la "culture générale".

Après le milieu du XX<sup>e</sup> siècle, le terme prend une seconde signification. Par exemple, le Petit Larousse de 1980 donne, en plus de la conception individuelle, une conception collective : ensemble des structures sociales, religieuses, etc., des manifestations intellectuelles, artistiques, etc., qui caractérisent une société. Le terme peut alors revêtir l'un ou l'autre sens, mais la proximité des domaines d'utilisation de chacun en fait une source d'ambiguïté.

Il se trouve qu'en **langue allemande**, la définition de la culture individuelle ou culture générale correspond au mot *Bildung*<sup>[2]</sup>, et qu'il existe un autre mot, *Kultur*,<sup>[3]</sup> qui correspond à un patrimoine social, artistique, éthique appartenant à un ensemble d'individus disposant d'une identité. Ainsi, ce terme homophone, qui correspond plutôt en français à l'une des acceptions de civilisation, et par les échanges d'idées entre la France et l'Allemagne, s'est petit à petit amalgamé avec le sens initial du mot culture en français. Cette seconde définition est en train de supplanter l'ancienne, correspondant à la culture individuelle. Néanmoins, les

## Culture

dictionnaires actuels citent les deux définitions, en plaçant le plus souvent la *culture individuelle* en premier.

Il y a donc actuellement en français deux acceptions différentes pour le mot culture :

- la *culture individuelle* de chacun, construction personnelle de ses connaissances donnant la culture générale ;
- la culture d'un peuple, l'identité culturelle de ce peuple, la *culture collective* à laquelle on appartient.

Ces deux acceptions diffèrent en premier lieu par leur composante dynamique :

- la **culture individuelle** comporte une dimension d'élaboration, de construction (le terme *Bildung* est généralement traduit en *éducation*), et donc par définition évolutive et individuelle ;
- la **culture collective** correspond à une unité fixatrice d'identités, un repère de valeurs relié à une histoire, un art parfaitement inséré dans la collectivité ; la culture collective n'évolue que très lentement, sa valeur est au contraire la stabilité figé dans le passé, le rappel à l'Histoire.

C'est dans cette dichotomie que ces deux significations peuvent s'opposer :

La culture collective comporte une composante de rigidité pouvant s'opposer au développement des cultures individuelles, ou pouvant conduire à des contrecultures, concept qui est unimaginable avec le sens individuel, la connaissance ne pouvant être que positive.

La science, toujours en évolution, n'est de ce fait pas raccrochée au concept de culture individuelle, dans les acceptions populaires, alors qu'elle en est une des composantes principales dans la teneur initiale du terme.

Mais c'est par l'**art** et l'**histoire** que les deux concepts se rejoignent. La culture individuelle inclut la connaissance des arts et des cultures, celle des différentes cultures humaines, mais bien évidemment celle affiliée à la culture (collective) à laquelle l'individu s'apparente.

C'est là le point d'amalgame entre les deux acceptions : la culture (individuelle) est comprise comme connaissance de la culture (collective) dont on dépend. Fusionnant ainsi deux acceptions différentes, le terme **culture** tend actuellement, en France, vers un compromis dans son acception courante, où il désignerait essentiellement des connaissances liées aux **arts** et à l'**Histoire**, plus ou moins liées à une identité ethnique.

Les deux sens doivent cependant être analysés distinctement : la **culture collective** et la **culture individuelle** se recourent en réalité, non seulement par leur homonymie, mais aussi par la filiation de l'espèce et de l'individu à une entité culturelle.

### Langage courant

L'utilisation populaire du mot *culture* dans beaucoup de sociétés occidentales, permet de réaliser un classement de son caractère en fonction de croyance, de la consommation de biens ou de l'exercice d'activités considérées comme élitistes : la cuisine, l'art, et la musique par exemple.

### Types de composants

Une représentation de la culture consiste à la regarder comme formée de quatre éléments qui sont « transmis de génération en génération en apprenant »<sup>[4]</sup> :

- les valeurs ;
- les normes ;
- les institutions ;
- les artefacts.

Julian Huxley donne une division légèrement différente, en *mentifacts*, *socifacts* et *artifacts*, pour des sous-systèmes idéologiques, sociologiques, et technologiques respectivement. La socialisation, du point de Huxley, dépend du sous-système de croyance. Le sous-système

sociologique oriente l'interaction entre les gens. Les objets matériels et leur utilisation forment le sous-système technologique<sup>[5]</sup>.

En général, les archéologues se focalisent sur la culture matérielle, alors que l'anthropologie culturelle se focalise sur la culture symbolique, encore que in fine les deux groupes s'intéressent aux relations entre ces deux dimensions. De plus, les anthropologues conçoivent le mot "culture" pour se référer non seulement à la consommation de biens, mais au processus général qui produit de tels biens et leur donne une signification, et aux relations et pratiques sociales dans lesquelles de tels objets et processus sont imbriqués.

### **Les valeurs**

Les systèmes de valeurs comprennent des idées et des matériaux qui semble important dans la vie. Elles guident les croyances qui composent la culture en partie

Il est possible de reconnaître des systèmes de valeur associés de préférence à des civilisations. Ainsi, dans ce qu'on appelle encore l'Occident, il semble que la conversation culturelle se préoccupe beaucoup de la question de la règle, de la mesure, de la loi physique ou sociale, alors qu'en Extrême-Orient, l'affaire la plus importante concerne l'identité dans le monde. Les valeurs des sociétés villageoises (comme en Afrique ou en Amérique latine) portent davantage sur l'équilibre entre l'homme et la nature, garanti par l'intercession des hommes-médecine. Les valeurs des sociétés nomades sont plutôt attachées à résoudre les problèmes des antagonismes inévitables entre groupes sur le territoire commun. A l'intérieur de la sphère occidentale, le point de vue anglo-saxon insiste encore davantage sur la loi (culture de la common law, et de la rule of law). Ceci correspond à une religiosité inspirée des protestantismes préoccupés de l'usage rationnel du temps personnel (comme le montrait Max Weber), ce qui permet l'autodiscipline, libère un certain libéralisme et fait l'économie d'un contrôle par l'autorité collective.

En France, le plus "laïque" des pays occidentaux, - tradition que l'on pourrait faire remonter au gallicanisme de Philippe le Bel, à la Pragmatique Sanction de Bourges, ou aux positions de Bossuet - on a plutôt affaire à une reprise administrative nationale de l'ancienne autorité catholique, où se trouve préservé un principe d'arbitrage divin et royal, désormais déposé dans l'État laïque. La Révolution française introduit un statut civil équivalent pour tous les citoyens, indépendamment des croyances ou appartenances religieuses, mais ne renie pas longtemps -avec Napoléon - le principe du pouvoir transcendant et paternaliste. Celui-ci subsiste aujourd'hui dans la trame culturelle de ce pays qui demeure de ce point de vue de tradition catholique. Néanmoins, comme partout ailleurs en Europe, on y rencontre le débat avec les deux religions et cultures du "Livre" (la Bible), qui forment les deux autres variantes de la culture occidentale au sens large : la tradition judaïque, qui insiste sur l'alliance entre Dieu et son peuple, au travers d'une loi interprétable; et la tradition musulmane, qui veut rétablir le principe de la liberté absolue de Dieu. On constate ici combien le monde des valeurs ne se développe pas au hasard, mais bien comme système logique de différences assumées. On observe aussi que ce caractère de conversation entre les valeurs demeure le plus souvent inconscient, caché par l'intransigeance de leurs partisans respectifs.

### **Les normes**

Les normes sont constituées par les attentes sur la façon dont les personnes doivent se comporter dans diverses situations. Chaque culture a des méthodes, appelées sanctions, pour imposer ses normes. Les sanctions varient avec l'importance de la norme ; les normes qu'une société impose formellement ont le statut de lois.

On notera qu'en France, la langue française a le statut de langue officielle, et qu'à ce titre, elle est la langue de l'administration et du droit civil.

Aux États-Unis, il existe une tradition normative très importante en matière industrielle et financière. Les normes comptables en Europe sont actuellement assez largement inspirées des normes américaines.

### **Les institutions**

Les institutions sont les structures de la société dans et par lesquelles les valeurs et les normes sont transmises.

On a vu que, dans le cas de la France, la défense de la langue fut prise très tôt en charge par le souverain, François I<sup>er</sup> pour le statut de langue officielle du français (1539), Richelieu pour l'Académie française. De là est née, en France et dans la plus grande partie de l'Europe, une tradition qui lie la culture avec les institutions publiques.

Aux États-Unis, il n'existe pas une emprise aussi importante de la puissance publique sur la culture proprement dite. Ainsi, de nombreuses grandes entreprises ont des collections d'œuvres d'art telles qu'elles ouvrent des musées privés. Des hommes d'affaires et milliardaires n'hésitent pas à réaliser du mécénat et par leur philanthropie alimentent de grandes fondations (qui portent d'ailleurs souvent leur nom) et qui ont développé des actions dans le secteur de la culture, des arts et de l'enseignement artistique (des grands musées comme le Metropolitan ou Guggenheim à New-York, les Fondations comme Ford, Carnegie, etc.)). Les industries culturelles, mettant en œuvre les bases d'un véritable management culturel, se sont dès le départ développées sur un modèle d'entreprises privées avec au fil des décennies un mouvement de forte concentration financière faisant des grands groupes américains du secteur les principaux protagonistes d'un oligopole mondial des industries de l'entertainment et des médias (Time Warner, Disney, Fox, ...). Ainsi, depuis les années 1950, l'industrie américaine du cinéma, concentrée à Hollywood, domine non seulement économiquement mais aussi symboliquement, la distribution des films à grand succès et la consécration des grandes vedettes.

En France, la majorité des institutions culturelles sont des organisations en gestion publique ou des organisations de type associatif mais avec une forte dépendance à des collectivités publiques: académies, musées, bibliothèques, médiathèques, conservatoires, salles de concert et de théâtre, orchestres, opéras, Maisons des jeunes et de la culture. La France a été l'une des premières démocraties modernes à se doter d'un ministère de la Culture en 1959. Elle fut suivie par de nombreux autres pays en Europe mais selon des formules adaptées à leur contextes respectifs. Les "petits pays" (petits par leur taille) comme les Pays-Bas, la Finlande, l'Autriche ou le Portugal, ont dans leurs organisations gouvernementales respectives un ministère plus large (Education par exemple) auquel est rattaché un secrétariat d'État chargé de la Culture. Les pays à structure fédérale ont des équivalents dans leurs régions (en réalité des états fédérés) qui exercent la compétence culturelle. Ainsi, en Allemagne, dans chaque Land on trouve dans le gouvernement une direction de la Culture et des Arts, le plus souvent rattachée à l'Enseignement, la Recherche et la Formation professionnelle (ce qui s'explique notamment par l'importance des institutions d'enseignement artistique). L'Espagne s'est quant à elle dotée d'un ministère de la Culture en 1978, dès que la page du franquisme fut tournée. Le Royaume Uni constitue un exemple des plus intéressants dans la prise en compte de l'action étatique en faveur de la culture. Car il s'agissait d'abord pour le gouvernement d'intervenir et de soutenir les institutions artistiques et en particulier celles du spectacle vivant (théâtre, danse, musique) telles que la Royal Shakespeare Company, le Royal Opera House Covent Garden, les grands orchestres londoniens, etc.

On trouve donc un schéma assez voisin dans les pays européens. Dans le cas de la musique classique par exemple, on observe que toutes les institutions musicales (hormis quelques notables exceptions) bénéficient du soutien de collectivités publiques (État, régions, villes). Le Royaume-Uni toutefois se distingue du reste de l'Europe car les institutions musicales y

sont plus autonomes . elles sont rarement des établissements publics. En revanche dans le domaine des musées, une forte proportion des institutions sont publiques. De ce point de vue, le Royaume-Uni se distingue des États-Unis, les traditions culturelles des deux pays étant assez distinctes.

En France, on trouve quelquefois aussi des institutions privées (châteaux privés, écomusée d'Alsace, le Puy du Fou) qui sont issus le plus souvent d'initiatives régionales, même si leur rayonnement est souvent national. Depuis une trentaine d'années les collectivités locales (communes, départements et régions) se sont dotées de leur propre politique culturelle et jouent un rôle essentiel dans l'animation et la régulation de la vie culturelle locale. Ces politiques, souvent menées en partenariat avec les services de l'État, participent de plusieurs logiques : faciliter l'accès à la culture du plus grand nombre, soutenir la création et les artistes, contribuer au développement économique et renforcer l'image des collectivités locales.

Depuis le Traité de Maastricht certains aspects de la culture font maintenant partie des responsabilités de l'Union européenne, dans le cadre des principes de subsidiarité. En particulier, l'Union européenne doit veiller à l'application de la politique linguistique européenne, qui pose certaines difficultés de mise en œuvre.

On a ainsi deux modèles assez distincts : le modèle américain, caractérisé par une alliance forte entre public et privé (où le privé joue un rôle prépondérant en matière purement culturelle), et le modèle européen, essentiellement public.

### **Les artefacts**

Les artefacts — choses ou aspects de la culture matérielle — décrivent des valeurs et des normes d'une culture.

## **Les grandes manifestations de la culture collective**

### **Culture et art**

La culture est aussi indissociable du patrimoine artistique, dans le sens où elle est un rattachement à des valeurs traditionnelles. Cet aspect de la culture est beaucoup plus marqué en Europe et en Asie, qu'en Amérique et surtout aux États-Unis, pour des raisons historiques évidentes.

Néanmoins, les États-Unis admirent le patrimoine culturel européen, car il s'agit de leurs racines culturelles : on le constate dans les acquisitions des œuvres d'art, dans leur présence dans les lieux artistiques (Paris, Bruges, Venise, Égypte...), dans les mécénats américains pour la restauration de quelques éléments symboliques du patrimoine européen (château de Versailles...), dans les échanges musicaux (chefs d'orchestre...), etc. Le respect des Américains pour l'histoire monarchique de la France paraît surprenant au premier abord, mais il révèle cet attachement à un patrimoine historique qu'ils n'ont pas, et une reconnaissance au rôle joué par la France dans l'Histoire et dans la défense des libertés aux États-Unis.

Lorsqu'on parle de patrimoine, on pense le plus souvent à l'architecture, mais c'est aussi la sculpture, la peinture, le vitrail, la musique, la littérature, le folklore, la langue...

En Asie et en Afrique du Nord, on trouve un patrimoine extraordinairement riche, dans les civilisations chinoise, indienne, arabe et berbère par exemple. Le patrimoine de l'Afrique noire est aussi redécouvert (arts premiers).

### **Culture et langage**

La langue est probablement, dans les sociétés humaines, ce qui permet le mieux de véhiculer une culture, tant orale qu'écrite. C'est ainsi que la culture française s'est développée dans

l'Europe des Lumières, en fait essentiellement parce qu'elle était parlée dans plusieurs cours princières. Cette prééminence du français était due au rayonnement culturel de la France au XVIII<sup>e</sup> siècle, et à l'admiration que des souverains étrangers (en Prusse, en Russie...) portaient, à tort ou à raison, aux souverains français.

Cette prééminence avait en réalité été préparée par l'édit de Villers-Cotterêts, signé par François I<sup>er</sup> en 1539, qui établissait le français comme langue officielle, c'est-à-dire comme langue de l'administration et du droit (écrit). Puis, au XVII<sup>e</sup> siècle, de grands écrivains donnèrent au français classique ses lettres de noblesse. La France est probablement<sup>[réf. souhaitée]</sup> l'un des seuls pays au monde où la langue parlée (et officielle) est soutenue par un système d'académies, qui en contrôlent le bon usage. L'Académie française fut fondée dans ce sens par Richelieu en 1635.

Aujourd'hui, la langue anglaise est devenue une langue véhiculaire, porteuse d'un grand nombre d'informations dans des domaines comme le militaire, la finance, la science, et aussi et surtout l'informatique, la plupart des langages informatiques étant historiquement formés sur des mots de la langue anglaise. Les normes, en particulier comptables (l'informatique étant issue à l'origine de la comptabilité générale), tendent à imposer un certain modèle culturel.

En France, après la Seconde Guerre mondiale, on tendit à réagir contre cette forme d'impérialisme linguistique en établissant des liens culturels avec les pays de langue française dans le monde : la francophonie. La protection de la langue française est aujourd'hui intégrée dans le droit français : article 2 de la Constitution de 1958, loi Toubon, etc.

On voit également s'établir des liens culturels autour de l'espagnol, entre l'Espagne et l'Amérique du Sud par exemple.

L'arabe est également un bon exemple des liens culturels établis autour de cette langue parlée le plus souvent dans le monde musulman, et qui véhicula une brillante civilisation entre le VIII<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle.

Le multilinguisme est, au moins officiellement, reconnu dans la politique linguistique de l'Union européenne, comme portant une valeur de diversité culturelle<sup>[6]</sup>.

Le langage étant l'un des modes de communication les plus importants (mais pas le seul), on voit apparaître des modèles linguistiques de communication fondés sur les fonctions du langage. Dans le schéma de Jakobson, par exemple, on voit ces concepts culturels liés au message lui-même, contenus notamment dans le code de communication.

### **Culture et technique**

Sciences et techniques sont en interaction permanente, puisque les techniques sont les applications des sciences dans la société. Parler des manifestations techniques de la culture revient donc à aborder ses relations avec les sciences.

On constate, depuis plus de trois siècles, une incompréhension entre les sciences (plus précisément les sciences "exactes") et la culture, voire à des conflits.

Jacques Ellul a notamment développé la thèse selon laquelle la technique s'auto-accroît, imposant ses valeurs d'efficacité et de progrès technique, niant l'homme, ses besoins, et notamment sa culture.

Claude Allègre note, dans *Un peu de science pour tout le monde* :

« Dans un monde que la rationalité façonne, l'irrationalité tend à prendre le pouvoir, comme le montre l'essor sans précédent des astrologues, cartomanciens, et sectes de tout poil. La raison principale de cette dérive est qu'au nom d'une spécialisation nécessaire et toujours exigeante, les scientifiques se sont isolés et ont laissé la science s'abstraire de la culture générale. Or, il n'y a pas d'avenir pour un savoir humain, quel qu'il soit, en dehors de la culture, et il ne saurait être de culture dans le monde d'aujourd'hui qui tienne la science à distance. »

Le philosophe Hans Jonas montre en effet, dans *le Principe responsabilité* (1979), que l'homme tend à adopter, vis-à-vis de la science et surtout de ses applications technologiques, un comportement prométhéen. Il prône le principe de précaution et se trouve à l'origine des principes philosophiques du développement durable.

L'astrophysicien Jean Audouze, ancien directeur de l'Institut d'astrophysique de Paris, dresse le même constat, et appelle de ses vœux une réconciliation entre la science et la culture.

## Importance et place de la culture collective

### La diversité culturelle dans les communautés humaines

On distingue à travers le monde, les cultures écrites et les cultures orales.

La langue, écrite ou orale, joue ainsi un rôle essentiel dans l'élaboration d'une forme de connaissance sociale, qui est la pensée du sens commun, socialement élaborée et partagée par les membres d'un même ensemble social ou culturel. On appelle quelquefois cette connaissance commune une représentation sociale.

Dans le domaine de l'archéologie et de l'anthropologie, la **culture** se définit comme étant l'ensemble des connaissances et des comportements qui caractérisent une société humaine, ou plus généralement un groupe humain à l'intérieur d'une société.

Seulement quelques cultures sont parvenues à l'état de civilisation dans l'Histoire de l'humanité.

Même s'il existe une culture dominante dans une société, généralement formée autour de la culture de l'élite, il se forme toujours des groupes sociaux dont les intérêts, les pratiques, sont particuliers par rapport à la culture dominante. On trouve ainsi diverses formes de cultures, comme la culture populaire, la culture de masse, la culture de jeunesse, ou ce que l'on appelle la subculture (ou culture intime).

Dans la définition que donne l'UNESCO du patrimoine culturel immatériel, la diversité culturelle apparaît comme un élément déterminant :

« Ce patrimoine culturel immatériel, transmis de génération en génération, est recréé en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et de leur histoire, et leur procure un sentiment d'identité et de continuité, contribuant ainsi à promouvoir le respect de la diversité culturelle et la créativité humaine ». <sup>[7]</sup>

La culture enfantine se distingue de celle des adultes, car les systèmes de représentation d'un enfant et d'un adulte sont nécessairement différents.

Faire dialoguer des personnes de cultures différentes peut nécessiter une médiation interculturelle. Des personnes se sont spécialisées dans la médiation culturelle.

### La culture par rapport à la nature

Beaucoup de personnes aujourd'hui identifient souvent la culture ou la « civilisation » à un état évolué de l'humanité, qui s'opposerait, selon eux, à l'état sauvage, la « nature » étant un état sauvage selon eux. Beaucoup de projets réalisés du XVIII<sup>e</sup> siècle au début du XX<sup>e</sup> siècle, qui eurent lieu dans le cadre de la révolution industrielle, s'orientèrent dans le sens précédent.

Tel n'était pourtant pas le cas de beaucoup de philosophes des Lumières, comme John Locke qui fonda la philosophie politique sur la loi de la nature (*law of nature*), Robert Boyle, auteur d'ouvrages sur la méthode expérimentale (voir philosophie de la nature), Jean-Jacques Rousseau (*rêveries d'un promeneur solitaire*), Samuel von Pufendorf (qui inspira la

constitution des États-Unis), ou de nombreux courants de peinture au XIX<sup>e</sup> siècle (école de Barbizon, impressionnisme...).

Dans les dernières décennies, de nombreux philosophes se sont inquiétés des rapports avec la nature (René Dubos, Hans Jonas...).

Selon la philosophie moderne, et en particulier dans le sillage de Claude Lévi-Strauss, on considère que la culture est *naturelle à l'homme*, en tant que tous les hommes en ont une et qu'un quelconque "état de nature" (état pré-culturel) ne serait que pure fiction. Pour ce thème, voir l'article Jean-Jacques Rousseau.

Des découvertes récentes tendent à démontrer que la nature, le biologique, influence la culture. Par leurs recherches, Robert Stoller et ses collaborateurs ont montré que, dans des cas d'erreur sur la détermination du sexe à la naissance résultant d'une anomalie biologique non apparente, des forces de la nature agissent « sur les attitudes et comportements d'un enfant à travers ses jeux, son habillement, ses choix de partenaires de jeu, etc., autrement dit, que l'inné peut influencer l'acquis. »<sup>[8]</sup>

Voir aussi : état de nature, Philosophie de la nature, développement durable

Même si la culture physique était à l'origine cantonnée aux gymnases, le développement des activités sportives modernes tend à se rapprocher de la nature : alpinisme, ski (notamment le ski de fond), cyclisme, kayak, canyoning...

### **Le facteur culturel dans la mondialisation**

Sans doute la mondialisation fait intervenir des enjeux culturels considérables. Après la fin de la guerre froide, on assiste ainsi parfois à ce que l'on appelle un choc des civilisations.

Depuis la chute du mur de Berlin (1989), on tend ainsi à voir apparaître un modèle prédominant, le modèle anglo-saxon réputé "libéral", mais où, en fait, on trouve un engagement très fort de la puissance publique américaine dans l'industrie de l'armement et l'industrie informatique. L'emprise américaine est particulièrement forte sur les aspects culturels, et joue sur les interactions multiples (entreprises, partenariats avec des ONG) à partir des composants fondamentaux de la culture (valeurs, normes, institutions, artefacts). L'influence socioculturelle s'exerce par l'intermédiaire du *social learning*, et de ses composantes que sont l'enseignement, la langue, et le cinéma<sup>[9]</sup>.

Ce modèle anglo-saxon, appuyé sur l'anglais comme langue véhiculaire, tend à imposer certains modes de fonctionnement dans les institutions mondiales, notamment commerciales, qui, selon certains observateurs, peuvent traduire une forme d'impérialisme culturel et linguistique.

Le développement de la culture de masse depuis les années 1930, dans le sillage de l'américanisation, a favorisé des modes de consommation et de production qui ne sont plus forcément aujourd'hui compatibles avec les contraintes sociétales contemporaines.

Face à cette forme de domination, certains pays réagissent en prônant la diversité culturelle, et s'organisent en conséquence.

En France, l'expression exception culturelle tend à prendre un sens péjoratif, dans la mesure où les solutions adoptées pour défendre la diversité culturelle passent par des formes d'action concentrées autour de l'État (aides publiques et subventions aux différentes formes de médias...), qui ne vont pas nécessairement dans le sens de la qualité de la création culturelle.

### **La culture par rapport au patrimoine**

Spontanément, l'expression patrimoine culturel fait penser à un *patrimoine matériel* (sites, monuments historiques, œuvres d'art, ...). L'UNESCO a établi en 1972 une liste du patrimoine mondial, composée de plusieurs centaines de sites dans le monde.

Cette conception du patrimoine a évolué depuis une quinzaine d'années. On lui a d'abord adjoint une liste Mémoire du monde (1992), qui recense les collections documentaires

d'intérêt universel (déclaration des droits de l'homme et du citoyen, instauration du système métrique, mémoire du canal de Suez, ...).

En 1997, la notion de patrimoine oral et immatériel de l'humanité a été définie par l'UNESCO. On s'oriente donc progressivement vers une conception du patrimoine qui inclut à la fois un patrimoine matériel, mais aussi un patrimoine culturel immatériel (PCI).

Ce changement de conception du patrimoine n'est pas sans avoir de conséquence sur les représentations sociales et la psychologie sociale des communautés, puisque les traditions vivantes (carnaval de Binche par exemple) et documentaires sont reconnues au même titre que les monuments et œuvres d'art du passé.

Lorsque des effets similaires se produisent sur un ensemble d'individus appartenant à une même communauté, on parlera plutôt de biais culturel.

### **Les relations entre culture et entreprises privées**

L'objectif des entreprises n'est pas le plus souvent de produire de la culture. Néanmoins, et même dans les secteurs autres que la culture, d'une part, on trouve de plus en plus de liens avec les activités culturelles, et d'autre part la notion de **culture d'entreprise** se développe, avec l'apparition de chartes définissant les valeurs partagées des personnes travaillant dans une même entreprise.

Historiquement, ce fut la création des comités d'entreprise qui permit d'abord aux employés de bénéficier d'activités culturelles proches de leur lieu de travail (prêt de livres, de disques...).

Plus récemment, les activités de mécénat se sont multipliées, afin de renforcer l'image des entreprises : par exemple le sport (voile, tennis, football, cyclisme...), pour donner une image d'esprit d'équipe.

Le mécénat tend à s'ouvrir aujourd'hui à des activités plus artistiques. On peut voir par exemple des entreprises privées participer à l'organisation d'expositions. Ainsi une entreprise du secteur pétrolier peut trouver des intérêts à participer à des expositions en relation avec la culture arabo-musulmane par exemple.

Dans le cadre de stratégies de développement durable et de responsabilité sociétale, on trouve aujourd'hui une multiplication des messages des entreprises autour de chartes d'entreprise, et de mécénats culturels ou sociaux. Ces différents aspects ont pour objectif de renforcer l'image de l'entreprise.

Ce type d'activité est très naturel aux États-Unis, où les relations entre entreprises et ONG s'établissent facilement. Ce mode de fonctionnement décentralisé et privé n'est pas encore totalement passé dans les mœurs dans beaucoup de pays européens, particulièrement en France, où la puissance publique, on l'a vu, joue traditionnellement un rôle important. Les ONG culturelles peuvent pourtant favoriser l'éducation dans les pays en développement (en Afrique par exemple), et renforcer les liens.

Néanmoins, si l'entreprise considère le mécénat comme de la communication pure dans ses rapports d'activité annuels (voir responsabilité sociétale), cela peut cacher dans certains cas des insuffisances dans les stratégies.

La **culture d'entreprise**, impulsée par les décideurs, et expliquée aux employés et aux parties prenantes de l'entreprise, devrait ainsi participer, d'une manière générale, à la construction d'une culture stratégique d'entreprise.

## Évolution, diffusion et sélection culturelles

### Principes généraux de l'évolution culturelle

Les cultures concernant la seule espèce humaine, et que l'on peut repérer dans le vivant au lien étroit qu'elles entretiennent avec le langage symbolique et avec les formes spécifiques d'organisation, les techniques et technologies qui en découlent, se modifient sans cesse depuis leur émergence, il y a plusieurs centaines de milliers d'années. Elles se situent dans le prolongement des cultures des primates qui furent nos ancêtres, et qui ressemblaient vraisemblablement en partie à celles qui sont encore celles de "nos cousins" les grands singes. Toutefois, entre l'utilisation de la voix (dans l'aria des gibbons) ou le recours à l'instrumentation simple, voire jour de relations sociales très complexes (chez les chimpanzés), et le fonctionnement découlant d'une interposition d'une grille de signifiants commune entre les individus d'une même société et le monde, il existe une rupture. Celle-ci est difficilement niable, quels que soient les efforts -méritoires et fort utiles - pour abolir la notion de "propre de l'homme", qui reste à expliquer, notamment pour ce qu'il a entraîné une divergence assez extraordinaire entre le destin de notre espèce et ceux des autres, les plus proches.

Il se manifeste deux lignes d'analyse antagoniques sur ce problème : l'une met en avant légitimement l'appartenance de l'humanité à la nature, et se défie des préjugés religieux (préférant situer l'origine de l'homme dans une décision divine), ou de la réticence largement partagée à accepter que nous sommes aussi une espèce animale. La seconde, fondant les sciences humaines et sociales, tente de résister à un "naturalisme" réducteur en défendant leur domaine propre, irréductible à d'autres niveaux de réalité : le domaine d'une anthropologie qui trouve précisément son territoire dans l'étude de ce que l'homme ne partage pas avec les autres animaux. Il faut sans doute dépasser les formes dogmatiques de cet antagonisme inévitable pour définir plus finement le rapport entre "continuité naturelle" entre cultures des primates et cultures humaines, et l'apparition d'une divergence spécifique. Pour ce faire, on peut recourir jusqu'à un certain point à l'analogie entre la "longue évolution" (du vivant) et la "très courte" (de la culture humaine) : des biologistes (comme Jean Claude Ameisen) ont étudié l'histoire des bactéries, afin de comprendre l'incroyable complexité des mécanismes assurant vie et mort des cellules dans les organismes multicellulaires. Ils concluent à la nécessité de reconstituer des "époques disparues", pour interpréter la situation présente, et comprendre des phénomènes cle cancer. D'autres biologistes se sont intéressés davantage à l'histoire des espèces elles-mêmes : dans tous les cas, l'analogie avec les histoires humaines se révèle heuristique, quitte à payer le prix de l'anthropomorphisme en dotant les gènes ou les cellules de traits humains intentionnels comme des "intérêts", ou des "stratégies". En revanche, les spécialistes des sciences humaines utilisent peu le recours aux savoirs biologiques. Ils ont sans doute tort en partie, mais leurs arguments n'ont rien à voir avec une variante du "Créationnisme" : ils tentent seulement de mettre au point des outils d'analyse qui ne soient pas d'abord importés d'autres disciplines, alors que dans leur propre domaine (notamment pour la période de moins de 30 000 ans pour laquelle ils disposent de traces incontestables de la culture symbolique : rites funéraires, représentations, systèmes de signes), la diversité et la confluence, bref le mouvement des cultures, semble obéir en priorité à des lois spéciales.

### Analogies avec l'évolution biologique

Tout comme il y a une évolution biologique, certains éthologues, ainsi que plusieurs généticiens, estiment qu'il y a une évolution culturelle, et que cette évolution se fait par mutation, puis est transmise par des "gènes" de la culture, appelés mèmes, qui subissent une

pression sociale et environnementale, aboutissant à leur disparition ou au contraire à leur expansion (propagation).

La spécificité durable des cultures humaines est qu'elles fonctionnent comme des "conversations politiques" entre positions différentes, des processus de propositions-objections, réorganisant constamment les collectifs sociaux. La disparition d'une culture n'est donc pas nécessairement la "mort" d'un organisme, mais le passage à une autre configuration conversationnelle ; l'abandon de certaines métaphores collectives pour d'autres. L'analogie avec l'évolution des formes vivantes demeure intéressante et fructueuse car, comme les cultures langagières humaines, les espèces biologiques sont les produits d'une histoire : elles ne "meurent" pas comme les organismes, mais se transforment. Comme l'a montré l'anthropologue britannique Mary Douglas, aucune culture humaine n'est "homogène" : elle résulte toujours d'une différenciation interne entre partisans (ou adeptes) de valeurs plus individualistes, de valeurs plus collectives, de solutions organisationnelles hiérarchiques et enfin de formes de résistance passive ou active à toutes les valeurs en vigueur. Même dans les sociétés dites — à tort — "primitives" et supposées "sans histoire", il n'existe pas de stabilité culturelle, de consensus sans résistance, d'unicité sans variations individuelles ou collectives. De la même façon, il n'existe pas d'espèces "homogènes" constituées d'individus tous identiques, toute espèce se caractérise en effet par un répertoire de gènes communs mais aussi une diversité génétique entre les individus qui la composent. Dans une espèce donnée, l'apparition et la diffusion de nouveaux allèles résultera d'une compétition au sein du pool génétique, elle aussi marquée par une "résistance" au changement quantifiable en termes de dérive et d'antidérive génétique.

L'analogie entre évolution biologique et évolution culturelle doit toutefois être mesurée : il ne s'agit pas des mêmes espaces de temps, l'évolution du vivant courant sur des centaines de millions d'années, alors que les cultures humaines se distinguent des cultures des autres primates par le fait qu'elles se développent probablement seulement depuis quelques centaines de milliers d'années, certains linguistes datant même l'émergence du langage symbolique à moins de 60 000 ans.

Une autre différence substantielle, entre évolution des vivants et évolution des cultures humaines, est leur tendance à s'organiser sur certains plans en une "culture mondiale" unitaire : or si la vie ne se reproduit et n'évolue que par la mise en compétition d'une multitude d'espèces et d'organismes, elle ne connaît pas l'organisation unique. L'idée même d'une unique espèce ou d'un unique organisme serait absurde. On peut d'ailleurs s'interroger sur le sens que peut prendre la tendance à une société "planétaire".

### **Coévolution gène-culture**

D'autres liens plus directs ont été proposés entre l'évolution des cultures humaines et l'évolution biologique de l'espèce humaine sous le concept de coévolution gène-culture. Selon cette théorie développée par les sociobiologistes Charles J. Lumsden et Edward O. Wilson au début des années 1980, les traditions culturelles peuvent être décomposées en culturgènes c'est-à-dire en petites "unités" de culture. La transmission culturelle est donc fortement influencée par la nature de l'esprit humain qui est le produit d'une évolution biologique. Mais réciproquement, un comportement culturel peut aussi favoriser évolution génétique via la stabilisation de certains gènes qui donnent un avantage adaptatif dans le groupe où ce comportement culturel est observé.

### **Histoire et devenir des cultures humaines**

Depuis que les primates humains ont adopté le langage symbolique pour représenter leurs relations, celui-ci les a entraînés dans un mouvement rapide qui les distingue des cultures des autres primates (telles que les décrit par exemple l'éthologue Frans de Waal, lorsqu'il parle de « politique du Chimpanzé ») : les mots fixés par les systèmes de signifiants ne sont en effet

jamais assez précis et englobants pour empêcher la controverse. Ainsi l'histoire des cultures (à commencer par celle des mythes étudiés par Claude Lévi-Strauss) est-elle celle d'une sorte de "course-poursuite" entre différentes façons de "prendre la vie".

Il est possible que la culture mondiale en formation réduise la richesse des possibilités des milliers de cultures encore existantes, mais elle pourra difficilement absorber dans un modèle unique les différentes "passions fondamentales" dont elle est le lieu d'expression, non seulement dans l'art ou la religion, mais aussi dans l'activité pratique et dans le débat politique.

### **Culture et transmission, la Toile**

Conscients de l'importance des médias (journaux, radio, téléphone, télévision, ...), dans la diffusion de la culture, les gouvernements ont souvent eu la tentation de contrôler la diffusion des informations par la prise de contrôle des médias. Cela prit parfois des formes de propagande, soit via l'art, ou la nationalisation des moyens de diffusion par l'État.

À l'époque du web, l'approche moderne pour appréhender la diffusion de la culture par les médias, mais aussi par la langue, est sans doute celle de la médiologie. Ce qui caractérise aujourd'hui la diffusion par les médias, spécifiquement internet, c'est que l'individu n'est plus seulement destinataire de l'information (radio, télévision) ou émetteur dans une relation un à un (téléphone). Il peut aussi émettre à un grand nombre d'individus, par le biais de forums, messageries, blogs...

Cette forme de communication fait penser à l'apparition de l'imprimerie au XV<sup>e</sup> siècle. On sait comment cette forme de diffusion bouleversa la société européenne, pour finalement assurer un fort développement lors de la Renaissance, à travers les grandes découvertes.

À notre époque, nous vivons un passage de la culture de l'écrit à une culture de l'information codée numériquement sur support électronique : disque, CD-ROM, diffusion par internet... Cette transformation radicale n'est pas sans poser des problèmes de propriété intellectuelle pour les artistes. Par exemple, l'industrie du disque peut être gravement menacée par la multiplication des actes de piratage.

Un autre aspect significatif de cette mutation est le fait que les bibliothèques sont maintenant amenées à s'ouvrir aux médias numériques. On appelle de plus en plus les bibliothèques des médiathèques, puisque le support du média n'est plus seulement le papier, mais un support numérique. Il s'agit alors de bibliothèques numériques. La sélection sur critères des ouvrages sur des écrans informatiques permet de trouver plus facilement l'ouvrage dans les rayonnages, et l'information recherchée.

Lorsque la médiathèque renferme des jeux, il s'agit alors d'une ludothèque.

Le nombre de sites web dans chaque pays, et notamment le nombre de sites web par habitant, est un indicateur de la diffusion contemporaine de la culture, autour de la langue.

Régis Debray pense que la transmission de la culture comporte une forte composante de croyance et de sacré. Selon lui, après deux premières révolutions, celle du codex (la Bible), et celle de l'imprimerie, l'humanité vit aujourd'hui une nouvelle révolution qui s'appuie sur les technologies de l'information et notamment sur la Toile<sup>[10]</sup>

### **Culture et zones de contact entre civilisations**

L'Histoire montre que les zones de contact entre civilisations peuvent être sources de conflits, ou au contraire extrêmement fructueuses sur le plan des échanges culturels.

On peut citer par exemple les échanges maritimes dans la Grèce antique entre les cités et leurs colonies (Élée, Phocée...), dans la Rome antique, Venise, les zones de contact en Espagne entre musulmans et chrétiens (Califat de Cordoue), la Syrie après les conflits des Croisades, la route de la soie, le royaume de Roger II de Sicile (qui apporta une connaissance cartographique précieuse à l'occident à partir du savoir arabo-musulman, à Palerme ; les

contributions de Al Idrissi en sont emblématiques.), les voyages de missionnaires et d'explorateurs, le commerce à partir de Bruges (villes hanséatiques et relations maritimes avec le sud de l'Europe), le protectorat français au Maroc...

C'est par ce type d'échanges que de nombreux traités scientifiques et philosophiques sont parvenus en occident, depuis la Grèce antique, l'Asie, la Mésopotamie, l'Inde, ainsi que des techniques très utiles : boussole, sextant, informations cartographiques, papier, imprimerie, chiffres "arabes"...

## Culture générale d'un individu

La culture d'un individu, aussi appelée culture générale, correspond à l'ensemble des connaissances qu'il a sur le monde.

Elle est en partie construite par l'éducation et l'enseignement, mais comprend de surcroît une part de construction active de la part de l'individu. Elle comprend aussi une dimension de structuration de l'esprit, vis-à-vis de l'ensemble des connaissances : *La culture est ce qui reste lorsque l'on a tout oublié* (attribué en général à Édouard Herriot). Cette structuration donne au sujet *cultivé* la capacité de rattacher facilement un quelconque domaine d'étude à ses connaissances. C'est la culture générale.

Ainsi, la culture générale peut inclure des connaissances aussi diverses que l'Histoire, la musique, l'art, la littérature, les sciences, l'astronomie, la géographie, la philosophie, le cinéma, le sport...

On voit cependant que cette conception de la culture, qui peut paraître élitiste, correspond en fait à la définition de la culture individuelle. Les cultures de différents groupes sociaux (culture populaire par exemple) peuvent comporter des formes de connaissances plus variées ou plus particulières.

Par rapport à ces formes de culture, la culture générale est le fond de culture minimal que devrait posséder un individu pour pouvoir s'intégrer dans la société.

## Notes

- ↑ définition de l'**UNESCO** de la culture, Déclaration de **Mexico** sur les **politiques culturelles**. Conférence mondiale sur les politiques culturelles, Mexico City, 26 juillet - 6 août 1982.+.
- ↑ Le terme allemand *Weltanschauung* ou « **vision du monde** » est aussi utilisé en **psychologie** allemande, avec **Erich Fromm**, par exemple. Il correspond à la « construction de l'intérieur » ou « instruction » du *Bildung*.
- ↑ (voir aussi *Kultur (Begriffsklärung)*)
- ↑ Source : Wikipedia anglophone et Houtt, T. F., ed. 1969. *Dictionary of Modern Sociology*, p. 93
- ↑ Source : Wikipedia anglophone et Forsberg, A. **Definitions of Culture** [archive]
- ↑ Voir le site de l'**observatoire européen du plurilinguisme** [archive] et la **déclaration de Montréal**.
- ↑ Pour plus de détails, voir **Définition du patrimoine culturel immatériel selon l'UNESCO**
- ↑ *La nécessaire compréhension entre les sexes*, Paul-Edmond Lalancette, p. 144, Québec, 2008.
- ↑ **Éric Denécé** et **Claude Revel**, *l'autre guerre des États-Unis, économie : les secrets d'une machine de conquête*, 2005], pages 159 à 172
- ↑ **Régis Debray**, *Transmettre*, Odile Jacob, 1997, traduit en **anglais** en 2000 sous le titre de *Transmitting culture*.

## Bibliographie

- Mario d'Angelo, Isabelle Goubie, *Diversité culturelle et dialogue des civilisations, l'évolution des concepts de 1990 à 2001*, coll. Innovations & Développement, Idée Europe, Paris, 2002

## Culture

- Jérôme Clément, *La Culture expliquée à ma fille*, Paris, Plon, 2000
- Jacques Demorgon, Complexité des cultures et de l'interculturel. Contre les pensées uniques, Economica, 2004.
- Jacques Demorgon, L'histoire interculturelle des sociétés. Pour une information monde, Economica, 2002.
- Jacques Demorgon, Critique de l'interculturel. L'horizon de la sociologie. Economica, 2005.
- Jacques Demorgon, Les sports dans le devenir des sociétés, L'Harmattan, 2005.
- Régis Debray, *Transmettre*, Odile Jacob (1997), traduit en anglais en 2000 (*transmitting culture*).
- R. Boyd, J. Silk, *L'Aventure humaine : des molécules à la culture*, Bruxelles, 2004, trad. de la 3e éd.
- D. Cuhe, *La Notion de culture dans les sciences sociales*, Paris, 2004, 3<sup>e</sup> éd. (Repères, 205)
- Jean Dubuffet, *Asphyxiante culture*, Édition de Minuit, Paris, 1986 [ISBN 2-7073-1084-0]
- Paul-Edmond Lalancette, *La nécessaire compréhension entre les sexes*, Québec, 2008, p. 100 à 150
- Peter Sloterdijk, *La Domestication de l'être*, Édition Mille et une nuits, 2000
- Paul Claval : géographie culturelle
- D. Lestel, *Les Origines animales de la culture*, Paris, 2003 (Champs, 543)

### Sur les institutions culturelles :

- Mario d'Angelo, *Perspectives de gestion des institutions musicales en Europe, Série Activités et Institutions musicales*, N°4, OMF (Observatoire Musical Français), Université Paris-Sorbonne, 2006.

### Sur les politiques culturelles :

- Mario d'Angelo, Paul Vespérini, *Les politiques culturelles en Europe*, éditions du Conseil de l'Europe, Strasbourg, 1998-2001 (4 vol.)
- Philippe Poirrier, *L'État et la culture en France au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Le Livre de Poche, 2006.
- Philippe Poirrier, *Art et pouvoir de 1848 à nos jours*, Cndp, 2006.
- Philippe Poirrier, *Les Politiques culturelles en France*, Paris, La Documentation française, 2002.
- Philippe Poirrier (éd.), Politique culturelle et patrimoines, *Culture & Musées*, janvier-juin 2007, n°9.
- Serge Regourd, *L'Exception culturelle*, Paris, Puf, 2002.
- J.M. Tobelem, P. Ory, *L'Arme de la culture. Les stratégies de la diplomatie culturelle non gouvernementale*, Paris, L'Harmattan, 2007, 264p.

Ce document provient de « <http://fr.wikipedia.org/wiki/Culture> ».